

COMMUNIQUE PRESSE

Toulouse, le vendredi 10 avril 2020

VADE-MECUM DES MESURES D'AIDES EXCEPTIONNELLES AU SECTEUR CULTUREL

La Drac Occitania vient de publier, à l'attention des acteurs culturels, un vade-mecum afin de les orienter et de les conseiller sur les mesures et dispositifs mis en œuvre par l'État en cette période de crise.

« La crise sanitaire sans précédent qui touche notre pays frappe de plein fouet les acteurs de la culture. Nous devons tout mettre en œuvre pour assurer leur survie. C'est l'avenir même de notre modèle culturel qui est en jeu. »

Franck Riester, ministre de la Culture, 18 mars 2020

Depuis le début de la crise, la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) d'Occitania s'est pleinement mobilisée pour faire à face à l'épidémie du COVID19 qui vient remettre en cause le bon fonctionnement de ses missions et de notre modèle culturel.

Les acteurs de l'ensemble des secteurs culturels trouveront dans ce document les réponses aux questions qu'ils se posent, ainsi que les contacts des personnes qui pourront les conseiller.

Ce document, disponible en téléchargement sur le site de la Drac, évoluera au rythme de la déclinaison des ordonnances de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19. Rendez-vous régulièrement sur le site de la Drac pour obtenir la dernière version actualisée.

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitania



**Aides exceptionnelles
au secteur culturel**

#TousMobilisés

Service régional de communication interministérielle

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 / 06 45 89 72 16
Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 / 07 85 02 55 71

1, place St Etienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9
05 34 45 34 45
communication@occitania.gouv.fr

Direction régionale des affaires culturelles (Drac)

Tony SIMONE
tony.simone@culture.gouv.fr
Véronique COTTENCEAU
veronique.cotteceau@culture.gouv.fr